

De : [Boulianne, Brigitte](#)
A : [Beauchesne, Patrick](#)
Cc : [Cassista, Étienne](#)
Objet : [REDACTED]
Date : 29 août 2025 10:41:26
Pièces jointes : [Demande SCT 28-08-2025 SPN Économies.pdf](#)
[image002.png](#)
[image003.png](#)

Bonjour Patrick,

Pour ton information, nous avons reçu lundi fin de journée cette demande de reddition du MRNF face à nos mesures de réductions. Rien de particulier à signaler, nous sommes en cible.

Etienne a arrimé le format souhaité avec le MRNF et a produit la reddition selon leurs attentes.

Je transmets le tout aujourd'hui (date limite).

Je demeure disponible si tu as des questions.

Brigitte Boulianne

Vice-présidente

Vice-présidence à la gouvernance à l'administration et à la performance

Société du Plan Nord

900, boulevard René-Lévesque Est, 7e étage, bureau 720, Québec (Québec) G1R 2B5

Tél. : 418 643-1874, poste 66407

brigitte.boulianne@spn.gouv.qc.ca



Mise en garde concernant les communications d'influence – En conformité à la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme, nous vous demandons, si cela n'est pas déjà fait et que vous êtes visé au sens de cette loi, de vous inscrire rapidement au registre des lobbyistes. Pour plus d'information sur la Loi : 1-866-281-4615 ou commissairelobby.qc.ca

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez svp le détruire et en informer l'expéditeur.

Société du Plan Nord
Reddition liée à la décision du Conseil du Trésor du 19 août 2025
Économies réalisées au 29 août 2025 par rapport à 2024

	Avril à août 2024	Avril à août 2025	Écart (économies)	Efforts appliqués
Frais déplacement	126 247 \$	85 724 \$	40 522 \$	32% Limitation des dépenses de déplacement à ce qui est jugé essentiel en lien avec la mission
Services professionnels	148 745 \$	83 637 \$	65 108 \$	44% Limitation de l'utilisation des services professionnels
Temps supplémentaire	25 822 \$	12 591 \$	13 232 \$	51% Limitation du temps supplémentaire et autorisation du PDG requise
	300 814 \$	181 952 \$	118 862 \$	40%

De: Boulianne, Brigitte
Envoyé: 29 août 2025 13:09
À: Poulin, Jackie (DGGFIC)
Cc: Plamondon, Kathy (DGRFMGC); Laliberté, Chantal (DGGFIC); Goulet, Marie-Philippe (DGGFIC); Nadeau, Vanessa (DGGFIC); Beauchesne, Patrick; Cassista, Étienne
Objet: [REDACTED]
Pièces jointes: Demande SCT_28-08-2025_SPN_Économies.pdf

Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Terminé

Bonjour Mme Poulin,

Conformément à votre demande et selon le format souhaité, vous trouverez ci-joint la reddition de compte concernant le suivi de l'exécution du Budget de dépenses et de la discipline budgétaire – suivi d'août 2025.

Nous demeurons disponibles si des informations complémentaires étaient requises.

Cordialement,

Brigitte Boulianne
Vice-présidente

Vice-présidence à la gouvernance à l'administration et à la performance
Société du Plan Nord

900, boulevard René-Lévesque Est, 7e étage, bureau 720, Québec (Québec) G1R 2B5

Tél. : 418 643-1874, poste 66407

brigitte.boulianne@spn.gouv.qc.ca



Mise en garde concernant les communications d'influence – En conformité à la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme, nous vous demandons, si cela n'est pas déjà fait et que vous êtes visé au sens de cette loi, de vous inscrire rapidement au registre des lobbyistes. Pour plus d'information sur la Loi : 1-866-281-4615 ou commissairelobby.qc.ca

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez svp le détruire et en informer l'expéditeur.

Société du Plan Nord
Reddition liée à la décision du Conseil du Trésor du 19 août 2025
Économies réalisées au 29 août 2025 par rapport à 2024

	Avril à août 2024	Avril à août 2025	Écart (économies)	Efforts appliqués
Frais déplacement	126 247 \$	85 724 \$	40 522 \$	32% Limitation des dépenses de déplacement à ce qui est jugé essentiel en lien avec la mission
Services professionnels	148 745 \$	83 637 \$	65 108 \$	44% Limitation de l'utilisation des services professionnels
Temps supplémentaire	25 822 \$	12 591 \$	13 232 \$	51% Limitation du temps supplémentaire et autorisation du PDG requise
	300 814 \$	181 952 \$	118 862 \$	40%